



**Recommandations MEDEF – AFEP du 6 octobre 2008
sur la rémunération des mandataires sociaux**

Lors de sa réunion du 1er décembre 2008, le Conseil d'Administration de BRICORAMA a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées. Le conseil considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise mise en œuvre par BRICORAMA et a constaté qu'un grand nombre d'entre elles étaient déjà appliquées.

En conséquence, le Conseil confirme que le code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, tel que complété par ces nouvelles recommandations, est celui auquel se réfèrera dorénavant BRICORAMA pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L. 225-37 du code de commerce, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006

Contact :

*Christian ROUBAUD - Directeur Administratif & Financier
Tél. 01 48 15 85 09*

www.bricorama.fr